

L'épreuve d'entretien professionnel aux CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP

Bertrand DELCROIX,
Julien DOCHEZ, David DUBAR
et Marie-Véronique HÉMARD

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

Le groupe Studyrama, partenaire de votre avenir.

En tant qu'acteur référent du monde de l'orientation et de l'aide à la réussite aux examens et aux concours, notre vocation est de vous accompagner et de vous conseiller tout au long de votre parcours étudiant et professionnel.

Convaincus que la formation est la clé de votre employabilité, nous avons créé un écosystème pertinent pour vous aider dans les décisions déterminantes pour votre avenir.

- Chaque année, nos 160 salons permettent à plus de 500 000 jeunes de trouver la formation et l'établissement qui les mèneront vers la réussite.
- 4,5 millions de lycéens, étudiants et professionnels trouvent chaque mois, sur nos sites web et applis, les réponses à leurs questions grâce à des contenus d'experts sur l'orientation, la formation, les révisions, l'évolution de carrière, l'efficacité professionnelle...
- Nos ouvrages, rédigés par les meilleurs spécialistes, facilitent le choix d'orientation de nos lecteurs et apportent un soutien efficace dans la préparation des concours et des examens.
- Le service d'accompagnement sur-mesure de notre réseau de conseillers d'orientation tonavenir.net guide des milliers de jeunes afin qu'ils trouvent la voie du succès.

Notre démarche est fondée sur trois objectifs majeurs : fournir une information de qualité et actualisée, créer les rencontres décisives pour votre évolution et vous offrir les meilleurs conseils d'experts et services personnalisés.

Et comme c'est ensemble que nous avançons, nous sommes à votre écoute permanente pour optimiser nos produits et nos offres, afin d'être le partenaire de votre avenir à chaque étape de votre vie !

Pour découvrir l'univers de Studyrama :

Le site référent de l'orientation : studyrama.com

L'agenda de nos 160 salons :

studyrama.com/salons

Nos conseillers d'orientation dans toute la France :
tonavenir.net

Nos maisons d'édition : librairie.studyrama.com

Pour nous contacter : info@studyrama.com

Sommaire

AVANT-PROPOS.....	7
-------------------	---

INTRODUCTION : UNE ÉPREUVE NOUVELLE.....	9
--	---

1. Qu'est-ce qu'un entretien professionnel ?	9
2. Comment cette épreuve se déroule-t-elle ?	10

PARTIE I

Se préparer à l'entretien professionnel.....	13
--	----

1 Le référentiel de compétences de l'enseignant.....	16
--	----

1. Quatorze compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	16
--	----

1. Faire partager les valeurs de la République.....	16
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	17
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	17
4. Prendre en compte la diversité des élèves.....	17
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	17
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	18
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.....	18
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	19
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.....	19
10. Coopérer au sein d'une équipe.....	19
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.....	19

12. Coopérer avec les parents d'élèves	20
13. Coopérer avec les partenaires de l'école.....	20
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.....	20
2. Cinq compétences spécifiques aux professeurs	21
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.....	21
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.....	21
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.....	22
P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.....	22
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.....	23
3. Quatre compétences spécifiques aux professeurs documentalistes	24
D1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information	24
D2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir.....	24
D3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement.....	25
D4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.....	25
4. Huit compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation ...	26
C1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps.....	26
C2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement.....	26
C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement	27
C4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire.....	27
C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif.....	27
C6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative	28
C7. Participer à la construction des parcours des élèves	28
C8. Travailler dans une équipe pédagogique	29

2	Conseils pour bien se préparer en amont de l'épreuve d'entretien	32
1.	La première partie	32
2.	La deuxième partie	34
3	Travailler l'oral	36
4	La fiche individuelle de renseignements	38

PARTIE II

Se projeter dans son futur métier.....41

1	Préparer sa présentation	43
1.	Avoir un discours naturel	43
2.	Soigner son langage et son attitude	44
3.	Veiller au fond de la présentation	44
4.	Réfléchir à l'entretien	46
2	Montrer sa motivation et mettre en valeur son parcours.....	48
3	Valoriser une expérience professionnelle et une expérience personnelle ..	51
4	Connaître son futur environnement professionnel	53
1.	L'EPLE, le lieu de travail	53
2.	Les échelles de décision : régions académiques, académies et DSDEN ...	55
3.	Quelques partenaires majeurs de l'école	57

PARTIE III

Les mises en situation professionnelle.....59

1	Les valeurs de la République	61
1.	Questions.....	61
2.	Réponses.....	61

2	La gestion de la classe	72
	1. Questions.....	72
	2. Réponses.....	73
3	L'environnement professionnel et les partenariats.....	91
	1. Questions.....	91
	2. Réponses.....	91
4	Droits et devoirs, éthique et déontologie	98
	1. Questions.....	98
	2. Réponses.....	98
5	Climat scolaire et bien-être de l'élève	106
	1. Questions.....	106
	2. Réponses.....	107
6	Parentalité et co-éducation	120
	1. Questions.....	120
	2. Réponses.....	120
7	Évaluation et individualisation des parcours.....	128
	1. Questions.....	128
	2. Réponses.....	129
ANNEXES		141
	1. Quelques sigles du système éducatif.....	141
	2. Sitographie indicative	143



Avant-propos

Pourquoi un tel ouvrage ? Comment s'organise-t-il ?

La réforme des épreuves des concours externes de recrutement des enseignants a institué, sur le modèle des autres concours de la fonction publique, une épreuve d'entretien professionnel. Cette épreuve nouvelle, qui se prépare sur la durée, laisse la part belle à la mise en situation professionnelle qui doit permettre au jury d'apprécier les qualités d'adaptation et de réactivité du candidat, futur enseignant. Cet entretien est aussi un moyen d'apprécier la cohérence du projet professionnel du candidat : il doit justifier de son choix d'orientation. On ne devient pas professeur sans avoir entamé une véritable démarche réflexive. Le métier est au centre aujourd'hui de nombreux enjeux, notamment la transmission des valeurs de la République, il faut en être pleinement conscient. En outre, le candidat doit aussi justifier le choix de la discipline qu'il veut enseigner et montrer sa pleine motivation, sa capacité à se mobiliser.

L'ouvrage est organisé en trois grandes parties.

La première partie traite de la préparation à l'épreuve d'entretien à la fois sur le temps long et sur le temps court. Il s'agit de conseils pratiques pour optimiser au maximum son travail de préparation au concours. On y retrouve par exemple les textes de référence, des outils concrets pour réussir l'oral et pour rédiger sa fiche de présentation. Cette première partie doit ainsi faciliter le changement de posture de l'étudiant préparatoire en candidat, futur professionnel de l'enseignement.

La deuxième partie, quant à elle, aborde la question de la projection dans son futur métier. C'est sans doute la partie la plus difficile de l'épreuve, car il faut partir de son expérience professionnelle et personnelle afin de montrer au jury que le candidat est prêt à prendre en responsabilité des classes à la rentrée suivante. Le présent ouvrage aide donc à bien affirmer ses motivations, et à valoriser à la fois ses compétences professionnelles et personnelles pour convaincre un jury exigeant.

La dernière partie, enfin, est consacrée à quarante mises en situation professionnelle qui essaient de balayer quelques grandes problématiques auxquelles peuvent être confrontés les enseignants. Bien évidemment, il est impossible de tout aborder dans ce manuel, mais nous nous sommes efforcés de traiter les situations professionnelles les plus récurrentes. On pourra ainsi retrouver des thématiques incontournables comme les valeurs de la République, la gestion de classe, l'éthique du fonctionnaire,

le climat scolaire ou bien encore l'évaluation et l'individualisation des parcours. Chaque situation est analysée selon la même organisation, à savoir une présentation générale, une définition des enjeux et une proposition de réponse. Elles doivent permettre aux candidats de bien s'inscrire dans une posture de futur enseignant.

Cet ouvrage est donc conçu pour un maniement simple et rapide en vue d'une préparation efficace des concours de recrutement des enseignants. Il permet d'avoir un panorama très général de l'épreuve de l'entretien professionnel, qui peut potentiellement effrayer les candidats, mais qui tente de répondre au mieux à leurs besoins.

Nous vous souhaitons une très agréable lecture, une bonne préparation et la réussite aux concours.

Les auteurs



Introduction : Une épreuve nouvelle

1. Qu'est-ce qu'un entretien professionnel ?

Avec la réforme de la formation initiale des enseignants en 2022, les concours externes de recrutements des enseignants (CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP) ont connu des modifications. Ces concours se déroulent toujours en deux parties (épreuves d'admissibilité/épreuves d'admission). Ce qui était nommé antérieurement « phase d'ouverture professionnelle » ou « question de vie scolaire » est devenu une épreuve à part entière.

Il y a une volonté d'inscrire pleinement le candidat dans une démarche professionnelle plus complète et de ne pas simplement l'évaluer à partir de savoirs disciplinaires – même si le candidat ne doit évidemment pas perdre de vue les enjeux de la discipline qu'il a choisi d'enseigner. On attend désormais de la part du candidat des « compétences transversales » que l'on développera tout au long de cet ouvrage.

Si vous êtes lauréat du concours, vous serez en situation, à plein temps, devant des classes, dès le mois de septembre. Vous serez nommé, en effet, dans une académie pour un stage d'un an à l'intérieur d'un établissement (collège ou lycée). Un enseignant expérimenté vous sera alors affecté comme tuteur. Mais, vous devrez être rapidement apte à résoudre des situations qui peuvent se révéler complexes à la fois dans la classe, dans la discipline enseignée, mais aussi dans l'établissement en respectant le cadre réglementaire (cela suppose une connaissance approfondie des textes et des bulletins officiels). Il faudra aussi être capable de comprendre et de bien maîtriser le fonctionnement de son environnement de travail immédiat. Il convient aussi de bien prendre en compte dans les missions du professeur la question de la transmission des valeurs de la République : il ne faut pas oublier qu'au cœur de ce métier, il y a le projet républicain. Tout professeur au sein de l'École se doit de contribuer à la formation de citoyens libres et éclairés. En accompagnant ainsi les élèves, en permettant leur émancipation, le professeur devient un rempart essentiel contre l'obscurantisme et permet de respecter la dignité humaine par le refus de la haine et de la violence.

Introduction

« L'ensemble des disciplines est mobilisé au quotidien dans la transmission des principes et valeurs de la République : l'enseignement moral et civique, les lettres (albums, romans, BD, contes, poésie, théâtre), l'histoire et la géographie, les disciplines artistiques, mais aussi scientifiques, l'EPS et l'enseignement des langues vivantes, sont autant de domaines d'enseignement qui permettent d'aborder la différence entre croire et savoir, la liberté d'expression, le respect de la dignité humaine, l'État de droit, la solidarité nationale et internationale, l'égalité et le refus des discriminations de toute nature. L'appropriation de ces valeurs et principes au fondement de nos sociétés démocratiques, qu'il est important de considérer en cohérence les uns avec les autres, contribue au développement de l'esprit critique et à la construction de citoyens libres, autonomes et éclairés » (Éduscol).

2. Comment cette épreuve se déroule-t-elle ?

L'épreuve dure 35 minutes. Le coefficient de l'épreuve est de 3.

Il n'y a pas de temps de préparation prévu comme pour la leçon. Vous devez vous présenter directement devant le jury. Toutefois, au moment de votre entrée dans la salle, le jury procédera à un bref rappel des modalités de l'épreuve, ce qui vous laissera le temps de vous installer et de commencer à vous préparer pour l'épreuve ; cela vous permettra ainsi de commencer à vous concentrer et d'entrer dans une posture propice au déroulement de l'épreuve professionnelle.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes au maximum, par le candidat des « éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger » (devenirenseignant.gouv.fr). Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury. Ce dernier a accès à votre fiche individuelle de renseignement qui leur a été donnée avant le début de l'épreuve : ils n'ont pas besoin d'en avoir le descriptif détaillé.

C'est vous qui allez prendre la parole durant cette première partie de l'oral. En effet, il s'agit pour vous de présenter votre parcours durant un temps qui n'excédera pas 5 minutes. Cette prise de parole ne s'accompagne pas de notes : l'oral est autonome, vous êtes le maître pour la gestion du temps et pour l'organisation de votre prise de parole. Durant ce temps, vous allez présenter, sans modèle rhétorique préétabli, votre parcours, vos expériences, vos motivations. Il s'agit de présenter, d'expliquer ce qui motive votre candidature aux concours de l'enseignement. Le candidat admissible

aura transmis en amont une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'enseignants.

À la suite de cette prise de parole, il y aura un temps d'échange avec le jury de 10 minutes (ce temps se rallongera si vous n'êtes pas allé au bout des 5 minutes). Il faut se mettre alors en position d'entamer un véritable dialogue avec le jury. Ce dialogue est là pour vous permettre d'approfondir et d'explicitier la présentation de votre parcours. Il s'agit ici de valoriser votre présentation, car le jury n'est pas là pour vous poser des questions pièges au sujet de votre parcours.

La deuxième partie de l'épreuve dure 20 minutes : elle doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier votre aptitude à « [vous] approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) » (devenirenseignant.gouv.fr)

Cette deuxième partie se divisera en deux temps de 10 minutes : chacun de ces temps s'appuie sur une question donnant lieu à l'analyse d'une situation professionnelle. On vous donnera dans un premier temps un papier sur lequel est inscrite la situation n° 1. Le jury ou vous-même lirez à haute voix l'intitulé de la situation pour savoir si elle a été bien saisie et comprise. Vous aurez la possibilité d'avoir une réflexion d'environ une minute, avec possibilité de prendre quelques notes pour vous aider durant votre réponse. La démarche est exactement identique pour la situation n° 2.

La première situation est en rapport avec la discipline et/ou le contexte de la classe. La seconde situation concerne le contexte plus global de la vie scolaire. Dans tous les cas, vous devrez présenter la situation et ses enjeux et ensuite apporter une proposition de réponse et des solutions. Cela nécessite des connaissances précises, mais aussi de faire preuve de bon sens et d'examiner avec calme la situation proposée. Votre réponse n'excédera pas 5 minutes, ce qui permettra au jury de vous interroger sur vos propositions. C'est aussi un dialogue qui doit s'instaurer : il doit vous permettre de préciser, d'ajuster et éventuellement de corriger vos propositions. Quand le temps imparti de 10 minutes est écoulé, le jury prévient le candidat et lui expose la seconde situation.

CAFEP : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé

CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technologique

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

CAPLP : certificat d'aptitude au professorat des lycées professionnels

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré : www.devenirenseignant.gouv.fr

PARTIE I

Se préparer à l'entretien professionnel

- ❶ Le référentiel de compétences de l'enseignant 16
- ❷ Conseils pour bien se préparer en amont
de l'épreuve d'entretien 32
- ❸ Travailler l'oral 36
- ❹ La fiche individuelle de renseignements..... 38



On ne saurait trop conseiller aux candidats une lecture fine et approfondie du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Pour rappel, un référentiel d'activités professionnelles est un document clé qui décrit les missions et les tâches associées à un métier spécifique. Il offre une vue détaillée des activités que les professionnels exercent dans leur domaine. Ce référentiel sert de guide pour définir les compétences et les savoir-faire requis pour exercer le métier concerné dans les règles de l'art. C'est un moyen d'appréhender correctement l'ensemble des compétences et des missions qui y sont liées, indispensables à maîtriser pour la construction d'un parcours professionnel cohérent.

1 Le référentiel de compétences de l'enseignant

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, entré en vigueur à la rentrée scolaire 2013 (*BOEN*, 25 juillet 2013), identifie les compétences attendues pour les personnels de l'Éducation nationale : professeurs, professeurs documentalistes, conseillers principaux d'éducation.

Ce référentiel a vocation à développer chez tous les acteurs de l'institution scolaire une culture commune. Ces compétences s'acquièrent et se développent au cours d'un processus continu qui débute en formation initiale et qui se poursuit ensuite tout au long de la carrière.

Ce référentiel vise en réalité plusieurs objectifs. S'il affirme que tous les personnels concourent à des objectifs communs, il participe activement à une culture commune de la profession. Comme le rappelle en outre le texte de cadrage, il permet « de reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice ».

La notion de compétence repose sur la définition qu'en donne la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen, c'est-à-dire comme un « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte ». Dès lors, chaque compétence nécessite de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

L'arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au *Journal officiel* du 18 juillet 2013 établit le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Vous trouverez ci-après les compétences attendues telles qu'elles y sont mentionnées.

1. Quatorze compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

.....Le référentiel de compétences de l'enseignant

- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes-ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.